



Le Mont-sur-Lausanne, le 25 mars 2024

Séance du lundi 25 mars 2024

(Présidente : Ariane Annen Devaud)

Extrait du procès-verbal

- Vu le rapport de la Municipalité du 29.01.2024;
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Le Conseil communal décide :

de prendre acte du rapport de la Municipalité et de classer le postulat « *Opportunité de promotion ou de mise en place d'installations chaleur-force* ».

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Ariane Annen Devaud

La secrétaire

Alexandra Magnenat